

Appel au don pour le Denier de l'Église

Madame, Monsieur, chers amis,

C'est dans un contexte ecclésial marqué par des ombres et des lumières que nous venons vous rejoindre en cette fin d'année 2022 pour rappeler la nécessité de continuer à soutenir financièrement notre Église diocésaine à travers le Denier de l'Église.

Nous le faisons alors même que nous sommes tous heurtés par les révélations d'abus qui continuent de venir au jour dans l'Église. Mais nous nous réjouissons aussi des promesses de la démarche synodale entamée il y a un an dans l'Église universelle et qui nous concerne chacun et nous invite à ne pas cesser de croire en l'Église et en ses capacités de renouvellement, de conversion. Chaque jour aussi, au nom du Christ, des prêtres, des diacres, des laïcs accompagnent vos joies et vos peines et ils le font de tout cœur et dans la fidélité à l'Évangile.

Notre Église qui est dans les Alpes-de-Haute-Provence se réjouit d'accueillir bientôt un nouvel évêque. Avec lui, ce sont tous les fidèles qui sont invités à renouveler leur engagement à "marcher ensemble" pour que soit toujours davantage annoncée, partagée, célébrée la Bonne Nouvelle du salut que le Christ vient proposer à tous.

Pour cette mission, nous avons besoin les uns des autres, nous avons besoin de mettre en commun notre enthousiasme, notre créativité, notre temps, nos différents talents et nos différents ministères. Et cette mission a aussi besoin d'être financée, pour payer les salaires, les charges courantes, les investissements... comme toute structure.

Ces dernières années, nous avons pu compter sur votre générosité, et également sur le soutien financier d'autres diocèses, ou de communautés. Nous sommes soutenus dans la mission, et nous en sommes reconnaissants !

En cette fin d'année 2022, nous remercions tous ceux d'entre vous qui ont déjà apporté leur soutien financier au fonctionnement de notre Église par le biais du Denier. Celui-ci contribue au financement des dépenses de fonctionnement à hauteur de 35% du budget global. Autant dire qu'il est indispensable à la vie de l'Église paroissiale et diocésaine.

À cette période de l'année, nous lançons un appel à tous ceux d'entre vous qui ont la possibilité de contribuer au Denier de l'Église et qui ne l'auraient pas encore fait : il nous reste 300 000 € à trouver pour "boucler" cette année ; cela correspond à ce dont les diocésains sont capables quand tout le monde s'y met. Ainsi chacun donne selon ses moyens, car aucun don n'est inutile, et c'est bien la mise en commun de tous vos dons qui nous permet de continuer à assumer les frais liés à la mission.

Toutefois, cette préoccupation ne nous fait pas perdre de vue que la période actuelle peut être aussi difficile financièrement pour vous et votre famille étant donné la hausse du coût de la vie. Chacun se sentira donc bien libre de donner ce qu'il peut, s'il le peut.

Au nom des prêtres et de tous ceux qui grâce à votre don peuvent se rendre totalement disponibles à votre service, nous vous remercions du fond du cœur.



Père Christophe Disdier-Chave
Administrateur diocésain



Marc Divry
Économiste diocésain



Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), l'Association diocésaine de Digne vous le communiquera avec votre échéancier.

À renvoyer à :
ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE DIGNE
Le Bartèu
27 avenue de la Roche
04310 PEYRUIS

OUI, je soutiens mon diocèse dans la durée

Mandat de prélèvement SEPA

- Chaque mois Chaque trimestre
 15 € 30 € 50 € 100 €
 150 € autre

Je recevrai un reçu annuel fiscal

Nom et adresse postale de ma banque

Nom :
Adresse :

Titulaire du compte à débiter

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Fait à : Le :

Signature

Identification internationale (IBAN)

.....

IMPORTANT
N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE UN RELEVÉ
D'IDENTITÉ BANCAIRE
VOIR MENTION RGPD
AU DOS

N° ICS : FR357ZZ248864

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'Association diocésaine de Digne à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Digne. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque suivant les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement automatique.

OUI, je réponds à l'appel de l'Église en soutenant mon diocèse !

Je vous adresse un don de :

50€ 100€ 150€ 200€ 500€ autre.....€

Je souhaite l'affecter à la paroisse de

Chèque libellé à l'ordre de : Association Diocésaine de Digne

Je choisis le prélèvement automatique pour assurer un soutien à l'année. **Voir et remplir au dos**

Je souhaite recevoir mon **reçu fiscal** par email

Je souhaite recevoir des informations sur **les legs**

Je souhaite recevoir gratuitement par email **la lettre d'information du diocèse** [Je pourrai me désabonner à tout moment et simplement en cliquant sur un lien contenu dans l'email]

JE PEUX FAIRE UN DON PAR INTERNET SUR LE SITE
www.denier.catho04.fr

Fiscalité : une raison de donner davantage

Nouveau : depuis juin 2021, il est possible de bénéficier d'une déduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite de 562 €. Au-delà, le don est déductible à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un don de **100€** → 75% de réduction fiscale → revient en réalité à **25€**

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ma paroisse :

Email :@.....

Tél. : Année de naissance :

À renvoyer à : ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE DIGNE - LE BARTÈU
27 AVENUE DE LA ROCHE - 04310 PEYRUIS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées 10 ans et sont destinées au service de l'économie diocésaine. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire par courrier à l'Association diocésaine de Digne - Le Bartèu - 27 av. de la Roche - BP 22 - 04310 Peyruis ou par courriel à l'adresse rgpd@diocese-digne.fr

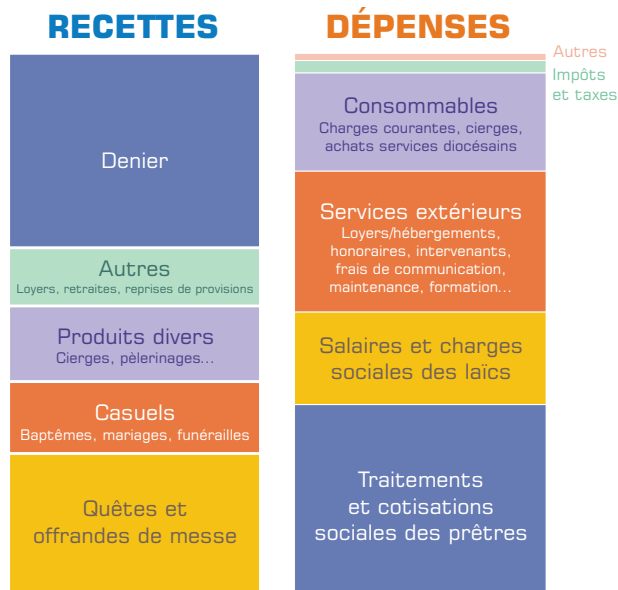
LA VIE DE NOTRE ÉGLISE DIOCÉSAINE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2021, le budget de fonctionnement de notre Église diocésaine (toutes dépenses consolidées : paroisses, services, évêché) s'élevait à 1 780 000 €.

La contribution du Denier de l'Église aux dépenses de fonctionnement s'est élevée à 613 000 €.

Sur 5 ans, le montant du denier de l'Église est relativement stable et c'est important.

Les dons exceptionnels et legs ont permis, ces deux dernières années, d'apporter un souffle d'air aux finances diocésaines. Cela aussi est important à signaler.



Automne 2022

Nous avons besoin de vous !



POUR SOUTENIR
L'ÉGLISE DE DIGNE

www.denier.catho04.fr

